

ADRESSE DE LIVRAISON / DELIVERY ADDRESS

MARINTER, S.A. DE C.V.
 PASEO DE LAS JACARANDAS N° 328
 COL. SANTA MARIA INSURGENTES
 DELEGACION CUAUHTEMOC
 MX - 06430 CUIDAD DE MEXICO
 MEXIQUE

ADRESSE DE FACTURATION / INVOICE ADDRESS

MARINTER, S.A. DE C.V.
 PASEO DE LAS JACARANDAS N° 328
 COL. SANTA MARIA INSURGENTES
 DELEGACION CUAUHTEMOC
 MX - 06430 CUIDAD DE MEXICO
 MEXIQUE

N° EXPEDITION / SHIPMENT : 7546608
 MODE LIVRAISON / SHIPPED BY : Sea transport
 COND. LIVRAISON / INCOTERM : FCA - EPERNAY 51M001
 N° ACCISE / EXCISE : >

N° CLIENT / CUSTOMER : 5056246
 VOTRE REF CDE / YOUR REF : PO OC 7609
 N° COMMANDE / ORDER : T11 - 950914 - NBOU DATE : 16/02/2021
 RSP CCIAL / SALE MANAGER : Walter CRAMER

Page 1/2

ART ITEM	DESIGNATION DESCRIPTION	QTE - UVC SALES UNIT	CDT	QTE - U. FACT INVOICE UNIT	P.U. UN. PRICE	TVA VAT	MONTANT HT AMOUNT
206580	750ML LAURENT-PERRIER LA CUVÉE NCRD CHAMPAGNE AOC - 12% ALCOOL - ORIGINE FR - NC 220410110 N° LOT : P73E138402P GENCOD UC / UA : 3258431220000 / 03258430036312 NET HT / EXCL. VAT	420 COL	CRT 6	70 CRT	124,860	92	8 740,20
					124,860		8 740,20
202810	750ML CUVÉE ROSE HABILLAGE 2009 LAURENT-PERRIER NCRD CHAMPAGNE AOC - 12% ALCOOL - ORIGINE FR - NC 220410110 N° LOT : P53E138402P GENCOD UC / UA : 3258438000001 / 03258430023275 NET HT / EXCL. VAT El exportador de los productos incluidos en el presente documento (autorización aduanera o de la autoridad gubernamental competente n° FR003790/0146) declara que, salvo indicación en sentido contrario, estos productos gozan de un origen preferencial de Union Europea. L'exportateur de produits couverts par le présent document (autorisation douanière ou de l'autorité gouvernementale compétente n° FR003790/0146) déclare que, sauf indication claire du contraire, ces produits ont l'origine préférentielle UE. SERVICE ADMINISTRATION ET EXPEDITION The exporter of the products covered by this document (CUSTOMS AUTHORISATION N° FR003790/0146) declares that, except where otherwise clearly indicated, these products are of EU preferential origin. Administration & Shipping 	1260 COL	CRT 6	210 CRT	182,580	92	38 341,80
					182,580		38 341,80

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EXPORT

Champagne Laurent-Perrier

I – DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations actuelles et futures du client avec Champagne Laurent-Perrier.

Les clauses ou conditions contraires inscrites sur le papier commercial ou dans les correspondances du Client sont inopposables à Champagne Laurent-Perrier.

Si une convention particulière déroge expressément à l'une des présentes conditions générales de vente, les autres conditions demeurent applicables.

Notre société a informé son client sur les caractéristiques des biens, objet des présentes conditions générales de vente. Le fait de passer commande implique que le client reconnaisse être parfaitement informé sur les biens objet du contrat.

II – DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison proposé à la commande n'est donné qu'à titre indicatif. Champagne Laurent-Perrier est libéré de son obligation de livraison pour tous les cas fortuits ou en cas de force majeure, tels que : incendie, grève totale ou partielle.

III – TRANSPORT

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, même en cas d'envoi DDP. Le Client doit faire constater les éventuels cas d'avaries ou de manquants à l'arrivée, par le Transporteur et lui notifier ses réserves ou protestations dans les trois jours qui suivent celui de la réception.

IV – COMMANDES

Toute commande fera l'objet d'une confirmation écrite de la part de Champagne Laurent-Perrier, l'absence de confirmation n'entraînant pas acceptation du contrat et ne constitue pas un accord tacite.

V – PRIX

Le prix inscrit sur le tarif de Champagne Laurent-Perrier et proposé à la commande, n'est donné qu'à titre indicatif, et ce, compte tenu des impératifs et des aléas qui caractérisent l'activité du négoce de Champagne. Chaque vente est consentie au prix au jour de la commande.

VI – VARIATION DES PARITES MONETAIRES

Toute modification des parités monétaires pourra entraîner une révision immédiate des prix, et ce, sans préavis.

VII – PAIEMENT

Toute transaction conclue selon le tarif est réputée payable à Tours-sur-Marne, les traites ne faisant ni novation, ni dérogation à cette règle.

A défaut de paiement à l'échéance prévue, le client est redevable envers Champagne Laurent-Perrier et sans qu'il ait à accomplir une quelconque formalité, d'une pénalité égale à trois fois l'intérêt légal en vigueur en France au jour de l'échéance calculée sur le montant impayé.

De plus, conformément aux textes en vigueur, un montant forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera dû de plein droit à notre Société par tout client qui n'aura pas réglé sa facture à son échéance. Ce forfait se cumule avec les pénalités de retard et les frais de recouvrement contentieux éventuels.

En cas d'incidents de paiement ou d'incertitude quant à la capacité du client à faire face à ses engagements, Champagne Laurent-Perrier se réserve le droit, même après exécution partielle d'un bon de commande, de demander des conditions de règlement très strictes (paiement d'avance pour tout ou partie du bon de commande) et/ou d'exiger des garanties supplémentaires.

VIII – REVENTE HORS UNION EUROPEENNE

L'acquéreur de nos marchandises s'interdit de les exporter directement ou indirectement en dehors de l'Union Européenne sans notre accord écrit. En cas de non respect de cette disposition, nous nous réservons le droit de suspendre nos livraisons et d'intenter à l'encontre de l'acquéreur toutes actions en réparation de notre préjudice.

Les commandes destinées à la revente hors de l'Union Européenne devront préciser les quantités, le pays de destination et le nom du destinataire. Nous nous réservons le droit de ne pas les satisfaire.

Par ailleurs, le client reconnaît que les vins achetés aux conditions du présent tarif répondent aux spécifications techniques et aux réglementations requises pour le pays concerné. En raison de celles-ci, et sous réserve des dispositions réglementaires de l'Union Européenne, ces vins ne peuvent donc être cédés à des clients d'un autre pays, avant remise en conformité.

IX – OBLIGATION D'INFORMATION

Afin de permettre à Champagne Laurent-Perrier d'assurer une traçabilité adéquate de ses produits dans le cadre des réglementations applicables en matière de sécurité, étiquetage et santé du consommateur, l'acquéreur de nos marchandises s'engage à informer Champagne Laurent-Perrier de son intention de revendre nos marchandises à des clients situés dans des secteurs de distribution faisant l'objet d'une réglementation particulière ou dans l'Union Européenne.

En cas de non-respect de cette obligation d'information, Champagne Laurent-Perrier se réserve le droit de refuser d'honorer toute commande en cours ou commande ultérieure émanant de tout acquéreur qui ne serait pas conforme à ladite obligation d'information.

X – CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Champagne Laurent-Perrier conserve la propriété des Produits jusqu'à parfait et complet paiement par le Distributeur. Celui-ci est cependant autorisé à les revendre dans le cadre de son activité. Dans ce cas, la réserve de propriété sur les marchandises se transporte sur la créance du prix de ces marchandises lors de la revente par le Distributeur. Nonobstant cette réserve de propriété, le Distributeur supportera les risques de perte ou de dommage des Produits dès leur livraison (FCA).

Si le Distributeur cesse de commercer, devient insolvable, tombe en liquidation de biens tant forcée que volontaire, a un liquidateur désigné sur tout ou partie de ses actifs, transige avec ses créanciers, ou est en infraction avec l'une quelconque des clauses du présent contrat acceptées, le Distributeur autorise, irrévocablement par les présentes, Champagne Laurent-Perrier ou toute personne qu'il désignera

à pénétrer sur les lieux du Distributeur dans le but de reprendre tous les produits qui seraient en sa possession, dans le mesure où les produits n'ont pas été payés.

Nonobstant le fait que la propriété des produits reste chez Champagne Laurent-Perrier, jusqu'à complet paiement, le Distributeur supporte les risques des produits à partir de leur livraison au Distributeur (FCA) et le Distributeur assurera chaque produit pour sa valeur totale et Champagne Laurent-Perrier sera désigné comme bénéficiaire des montants de chaque police à due concurrence de la valeur des produits impayés.

XI – DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel qui sont collectées pour les besoins de la relation client sont essentiellement les suivantes, par exemple :

- Lors de la création du compte client : ses nom, prénom, adresse électronique et/ou postale et numéro de téléphone

- Dans le cadre de la prise en compte des commandes et de l'exécution des livraisons : toute donnée permettant d'identifier le destinataire et son lieu de livraison ainsi que les modalités d'accès

- Dans le cadre du paiement des produits objets des conditions générales de vente : des données financières relatives au compte bancaire (Principalement RIB) ou à la carte de crédit peuvent être enregistrées

Les données à caractère personnel ainsi collectées, destinées à Laurent-Perrier et/ou aux sociétés du Groupe Laurent-Perrier (filiales), font l'objet d'un traitement dont le responsable est une des sociétés du Groupe Laurent-Perrier. Ces données sont collectées pour les besoins de la relation client et la vente de nos produits et sont nécessaires notamment pour l'établissement des factures et/ou pour la relation commerciale en général.

Elles seront conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et pendant la durée estimée pour garder un client actif. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (Loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 06 janvier 1978 modifiée et Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) n°(UE) 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation de traitement, d'effacement et de portabilité de vos données.

Pour obtenir toute information complémentaire concernant le traitement de vos données ou faire valoir vos droits au titre de ce règlement, vous pouvez transmettre votre demande à gdpr@laurent-perrier.fr.

XII – FORCE MAJEURE

Les obligations de la partie qui invoque la force majeure seront suspendues de plein droit et sans formalité, et sa responsabilité dérogée, au cas de survenance d'un cas de force majeure ou d'un événement fortuit tel que et sans que cette liste ne soit limitative : incendie, tempête, arrêt de travail quelconque, lock out, inondation, guerre, réquisition, fait du prince, émeute, gel, autre phénomène naturel, risques sanitaires (par exemple pandémie, crise sanitaire), anomalies climatiques hors normales saisonnières entraînant une baisse de la production ou de la récolte, interruption ou retard dans le transport, impossibilité ou difficulté d'importation ou d'exportation, modification des lois ou règlements inhérents aux produits objet des présentes et à leur commercialisation, ainsi qu'en cas de survenance de toute circonstance intervenant postérieurement à la conclusion du contrat de vente et en empêchant l'exécution dans des conditions normales par la partie qui invoque la force majeure.

En cas de survenance d'un cas de force majeure, la partie qui invoque la force majeure s'engage à prévenir l'autre partie dans les meilleurs délais par écrit.

Si l'événement constitutif de la force majeure devait empêcher définitivement et irrémédiablement l'exécution du contrat, alors le contrat serait résolu de plein droit sans qu'aucune indemnité ne soit due de part et d'autre.

XIII – CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de manquement grave par l'une ou l'autre des parties à l'une quelconque de ses obligations résultant des présentes conditions, le contrat de vente sera résolu de plein droit huit (8) jours après la première présentation d'une mise en demeure d'exécuter contenant déclaration de la Partie non défaillante de son intention d'user du bénéfice de la présente clause, envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, et restée sans effet pendant ce délai. Il est expressément entendu entre les parties la résolution définie ci-dessus s'entend sans préjudice des dommages et intérêts éventuels que la partie à l'initiative de la résolution serait susceptible de réclamer en réparation de son préjudice.

Par ailleurs, les produits devront être restitués à première demande écrite, aux frais, risques et périls de l'acheteur qui s'y oblige sans préjudice de tous dommages et intérêts dus à notre Société.

XIV – INDICATEURS

En application des dispositions de l'article L 443-4 du Code de commerce, le Client est informé que les indicateurs existants ne sont pas pertinents eu égard aux caractéristiques de nos produits notamment en l'absence de clarifications de la part des pouvoirs publics et au regard des récentes décisions de l'Autorité de la concurrence. Par conséquent, conformément aux Lignes directrices sur la prise en compte des « indicateurs » dans la chaîne contractuelle, publiées par la DGCCRF en juillet 2020, notre Société se trouve dans l'impossibilité matérielle de proposer des indicateurs pour des raisons légitimes.

Cependant, nous nous réservons la possibilité de communiquer ultérieurement aux clients tout indicateur officiel qui serait pertinent eu égard à la spécificité de nos produits.

XV – CONTESTATIONS

Le règlement de tout litige pouvant survenir, à l'occasion notamment de l'interprétation, de l'exécution ou de résiliation du présent contrat, ainsi que tous les actes qui en seraient le préalable, la suite ou la conséquence, seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Reims, seule la loi française étant applicable, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs ou de demande incidente.

ADRESSE DE LIVRAISON / DELIVERY ADDRESS

MARINTER, S.A. DE C.V.
PASEO DE LAS JACARANDAS N° 328
COL. SANTA MARIA INSURGENTES
DELEGACION CUAUHEMOC
MX - 06430 CUIDAD DE MEXICO
MEXIQUE

ADRESSE DE FACTURATION / INVOICE ADDRESS

MARINTER, S.A. DE C.V.
PASEO DE LAS JACARANDAS N° 328
COL. SANTA MARIA INSURGENTES
DELEGACION CUAUHEMOC
MX - 06430 CUIDAD DE MEXICO
MEXIQUE

N° EXPEDITION / SHIPMENT : **7546608**
MODE LIVRAISON / SHIPPED BY : **Sea transport**
COND. LIVRAISON / INCOTERM : **FCA - EPERNAY** **51M001**
N° ACCISE / EXCISE : >

N° CLIENT / CUSTOMER : **5056246**
VOTRE REF CDE / YOUR REF : **PO OC 7609**
N° COMMANDE / ORDER : **T11 - 950914 - NBOU** DATE : **16/02/2021**
RSP CCIAL / SALE MANAGER : **Walter CRAMER**

Page 2/2

ART ITEM	DESIGNATION DESCRIPTION	QTE - UVC SALES UNIT	CDT	QTE - U. FACT INVOICE UNIT	P.U. UN. PRICE	TVA VAT	MONTANT HT AMOUNT

Un intérêt de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible en cas de non paiement le jour suivant la date d'échéance inscrite sur la facture / Interest rate equal to 3 times the legal rate will be charged in case of payment after the due date of the invoice.

Exonération de TVA, Art 262 - I - 1 du code général des impôts / VAT exemption, Art 262 - I - 1 of French fiscal code

Aucun escompte ne sera octroyé pour paiement anticipé. Selon décret du 2.10.12, l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € / No discount will be granted for advance payment. According to decree of 2.10.12, the fixed compensation for collection charges is fixed to 40 €.

VALEUR DOUANIÈRE / CUSTOMS VALUE : **47 082,00**
POIDS (Kg) BRUT/NET / GROSS/NET WEIGHT : **3 079,44 / 1 260,00**
CUBAGE ESTIME (M3) / EST VOLUME (M3) : **4,69**
NB CARTONS / CASES / BOXES : **280**
VOLUME (L) : **1260,000**

SOCIÉTÉ / COMPANY : **020**
CLIENT / CUSTOMER : **5056246**
N° FACTURE / INVOICE : **221000442**
DATE : **30/06/2021**
DATE ECHEANCE / DUE DATE : **30/08/2021**
MONTANT / AMOUNT : **47 082,00**

TOTAL HT TOTAL AMOUNT	TAUX TVA VAT RATE	MONTANT TVA VAT AMOUNT	MONTANT TTC AMOUNT TO PAY
47 082,00	92 Export 0,00%	0,00	47 082,00
DATE ECHEANCE / DUE DATE : 30/08/2021 MODE PAIEMENT / PAYMT METH : Virement étranger / Bank Transfer COND. PAIEMENT / PAYMT TERMS : 60 jours date de facture			DEVISE CURRENCY EUR

NOS REFERENCES BANCAIRES / OUR BANK DETAILS

BNP PARIBAS
IBAN : FR7630004008700002010097149 **SWIFT : BNPAFRPPCRM**

